

## Construction de 40 000 logements : Le premier acte du projet posé

Écrit par Sidwaya

Mardi, 04 Juillet 2017 08:17 - Mis à jour Mardi, 04 Juillet 2017 08:21

---



Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet, en présence du chef du gouvernement, Paul Kaba Thiéba, a lancé officiellement ce lundi 3 juillet 2017 dans la commune rurale de Koubri, à une vingtaine de kilomètres de Ouagadougou, le programme national de construction de 40 000 logements au profit des Burkinabè.

Après l'étape des inscriptions aux 40 000 logements (du 5 avril au 5 mai 2017) avec plus 234 000 inscrits, l'heure est à la réalisation du projet. Et c'est ce 3 juillet 2017 à Koubri, que le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet a choisi pour le lancement officiel du programme national de construction de 40 000 logements. Pour un coût estimé à 494 089 220 000 F CFA, selon le secrétaire permanent du programme, Aimé Camille Soubeiga, il est prévu s'exécuter dans le cadre du Partenariat public privé (PPP) dans lequel l'Etat devra mobiliser et aménager les sites à hauteur de 85 705 000 000 F CFA et permettre aux promoteurs immobiliers et aux banques de financer et réaliser ces logements à hauteur de 408 384 220 000 F CFA. Ce sont donc des propriétés de type social, économique et collectif qui seront construites à travers tout le territoire national. Ainsi, « nous ambitionnons construire des cités dans toutes les communes autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Des cités mixtes de logement seront réalisées dans les deux grandes villes ainsi que des immeubles collectifs de logement appelé HLM », a souligné le ministre en charge de l'habitat. A cet effet, il sera mis en place un dispositif d'assistance à l'auto construction. Ce qui devra permettre aux bénéficiaires de parcelles dans les principales villes de choisir le logement à partir d'un catalogue de plans standard et de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

### Les innovations du programme

A travers la construction de ces habitats, le Programme nationale de construction de logements (PNCL) veut développer l'idée de coopérative d'habitat pour que les travailleurs par groupes mutualisent leurs efforts et s'impliquent dans la construction de leur logement. Il veut aussi promouvoir la mixité sociale pour éviter la balkanisation des villes en étendues de logements sociaux à côté de cités luxueuses et enfin de développer des cités dans les localités à forte potentialités économiques (zones agricoles, minières, frontalières) en vue d'offrir des opportunités d'investissements immobiliers aux opérateurs locaux. Et ce nouveau programme s'adresse à tous les Burkinabè résidents ou de la diaspora. A l'entendre M. Bonanet, la priorité est donnée aux populations à faible revenu qui constituent les demandeurs potentiels, en privilégiant la production massive de logements sociaux. «C'est l'occasion pour les personnes ayant des revenus moyens notamment des personnes qui ont entre deux à trois fois le salaire minimum interprofessionnel garanti(SMIG) de voir leur rêve se réaliser en matière d'accès au logement», a ajouté le Premier ministre Paul Kaba Thiéba. Pour lui, cette politique va mettre définitivement fin à la question de logement au Burkina Faso, surtout au problème d'habitats spontanés appelé communément «les zones non-loties».

De son avis, ce programme est donc un enjeu de justice sociale, de lutte contre les inégalités et la concrétisation du droit au logement à tous les Burkinabè sans exception. Le chef du gouvernement a noté qu'avec le projet, c'est le secteur du bâtiment qui se développera. Ce qui portera un impact positif sur l'économie. « C'est aussi une avancée majeure pour la réalisation du PNDES et l'aboutissement d'une promesse qui a été fait par le président du Faso dans le cadre de son engagement vis-à-vis des populations », a-t-il relevé. Et les promoteurs immobiliers à l'image du 1er responsable de la société immobilière Wend-Panga, Julien Ouédraogo de féliciter cette action de la part du gouvernement. « Je compte signer une convention de 5000 logements dans le cadre de la réalisation des 40 000 logements », a-t-il indiqué.

Fleur BIRBA

fleurbirba@gmail.com

## Construction de 40 000 logements : Le premier acte du projet posé

Écrit par Sidwaya

Mardi, 04 Juillet 2017 08:17 - Mis à jour Mardi, 04 Juillet 2017 08:21

---

Sidwaya